Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 46 (1984)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Ce numéro, dont les articles principaux traitent des problèmes d'énergie en agriculture est un compte-rendu de la Commission technique 5. Les membres de la commission et les spécialistes en matière d'énergie illuminent le secteur très complexe de l'énergie tout en réservant une place de choix aux énergies alternatives. Dans la situation actuelle où les prix de l'or noir sont raisonnables, il n'est pas facile de promouvoir l'utilisation des énergies alternatives autant que leur financement et leur application restera problématique. C'est pourquoi, nous tenons à remercier à cet endroit tous les pionniers qui se sont employés avec la meilleure des intentions pour les diverses techniques énergétiques favorables à l'environnement. Il est possible qu'une fois, lors d'une crise d'approvisionnement, nous ayons à leur rendre hommage si notre pays gagne en indépendance visà-vis de l'étranger concernant les carburants et le mazout.

Bien que pour l'agriculture, la consommation d'énergie évaluée ne s'élève qu'à 1,5 % de la consommation suisse globale, ou à 3,4 % si on y ajoute les préparations industrielles des produits et la consommation des ménages agricoles, la dépendance de l'étranger est toutefois inquiétante. Les deux dernières «crises énergétiques» nous ont appris que des difficultés en approvisionnement de carburant n'étaient pas forcément liées aux événements politiques. Il est donc rassurant de savoir qu'un système d'approvisionnement en carburant est prêt à être mis en œuvre jusqu'au rationnement des provisions et des stocks.

Dans l'intérêt de l'approvisionnement en nourriture de la population, l'agriculture jouirait en cas de crise de certains avantages concernant la distribution de carburant. Ce fait ne devrait cependant pas inciter à négliger les efforts entrepris à promouvoir toutes les énergies alternatives telles que la chaleur solaire ou terrestre, le biogaz ou le gaz de bois.

Aujourd'hui, nous constatons que le procédé diesel – gaz de bois est toujours l'unique possibilité réalisable pour remanier en temps voulu un nombre important de tracteurs appropriés avec und degré d'efficacité satisfaisant. Nous ajoutons ici, que l'ASETA n'a jamais perdu de vue l'amélioration de la technique du gaz de bois, bien que de nombreux critiques en riaient sous cape.

Ces derniers temps, on parle beaucoup de sources d'énergie issues de plantes telles que le maïs, la betterave sucrière, la pomme de terre ou le colza, utilisables en tant qu'éventuels carburants de remplacement. Les recherches nécessaires ont été poussées avant tout dans des instituts à l'étranger jusqu'à un stade assez avancé. Mis à part les résultats peu satisfaisants, y compris du point de vue technique, ces sources d'énergie alternative n'entrent pas en ligne de compte dans notre pays pour les raisons suivantes: Le plan d'alimentation suisse 1980 pour période d'approvisionnement précaire prévoit d'affecter les produits sus-mentionnés entièrement à l'alimentation de la population, vu la superficie agricole limitée de la Suisse. Il est prévu d'utiliser les produits dans l'ordre suivant: 1. Alimentation de la population, 2. affouragement du bétail, 3. affectation à des fins techniques.

Le plan d'alimentation 1980 confirme ainsi qu'il s'agit de ne pas abandonner les efforts pour améliorer les énergies alternatives, qu'il faut encourager les économies supplémentaires de carburant et constituer sur chaque exploitation des réserves de carburant de l'ordre de grandeur de la consommation d'une année, selon le dicton: «Réserve en période faste – bien-être en période néfaste».

Photo d'archives ASETA W. Bühler

Technique Agricole

Revue suisse de technique agricole

Périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA

Table de matières

Editorial Spécial-TA: Introduction Economies d'énergie réalisées en assainissant des vieux bâtiments Le bois en tant que combustible Installations de biogaz Capteurs solaires	185
	187
	188 190 195 204
Récupération de chaleur, contenue dans l'air sortant des étables Microcentrale hydro-électrique sur la Baumine VD	206 209
Foires	213
Bulletin de la FAT: Essais comparatifs des systèmes de fauche	223
Liste des annonceurs Rédaction et régie des annonnes	203 212

Image de la couverture:

L'empilage du bois en meules exige de bonnes connaissance et de l'habilité. Le procédé de carbonisation doit être constamment surveillé, de sorte que le produit final, le charbon de bois revient très cher et ne peut être utilisé qu'à des fins particulières.

